

ce Port, mais qu'on doit les armer de nouveau au Printems prochain. Le Grand Maître de *Malthe* a nommé pour son Plénipotentiaire au Congrès, le Chevalier de Camilli, Frere de l'Archevêque de *Tours*, qui se dispose à s'y rendre, & le Bailli de Mesmes, Ambassadeur de la Religion en cette Cour, a reçu un Bref du Pape, qui lui permet de nommer aux Bénéfices dépendans de ses Commanderies.

VII. Le 27. Mr. Talon, l'un des Avocats Généraux, fit les Harangues ordinaires pour la rentrée du Parlement, où l'Evêque de *Chaalons*, Pair de *France*, assista. L'assemblée étoit fort nombreuse, & fut fort satisfaite d'entendre parler pour la première fois ce jeune Magistrat, qui se distingua par tous les talens qui sont héréditaires dans la Famille. Mr. le premier Président lui répondit avec toute l'éloquence & la dignité convenables, & remplit parfaitement les hautes idées qu'on avoit de lui, aussi-bien que le Mercredi suivant, jour auquel on fit les *Mercuriales*. Une aventure assez singulière a donné ici matière à un grand Procès: voici le fait. Deux Gentilshommes venans de *Lion* à *Paris* il y a quelques années en Chaise avec leurs femmes, qui toutes deux étoient prêtes d'accoucher, ces dernières se trouverent mal au premier gîte, là-dessus leurs Epoux firent appeller une Sage-Femme, & les secours nécessaires, & se retirèrent par bienfiance dans un autre Appartement. Cependant les deux femmes accouchèrent presque à la fois; ce qui embarrassa si fort la Sage-Femme, qu'elle mit imprudemment les deux enfans qui venoient de naître, entre les mains des autres Femmes, qui se les donnerent de main en main, & sans distinction, & les posèrent sur un lit, pour assister les deux nouvelles accouchées.

Dans